

FONDATION AIR FRANCE

ETATS FINANCIERS

Exercice 2025

Siège social : 45, rue de Paris, 95747 Roissy CDG Cedex

FONDATION AIR France

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 323	-15 323	0	0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total II	15 323	-15 323	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances :				
Créances clients, <i>usagers</i> et comptes rattachés	175		175	2 460
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres créances	12 086		12 086	15 647
Charges constatées d'avance	3 635		3 635	2 978
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	662 126		662 126	708 253
Total III	678 021	0	678 021	729 338
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	693 344	-15 323	678 021	729 338

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES*		
<i>Fonds propres sans droit de reprise :</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>	12 807	12 807
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise :		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
Autres		
Report à nouveau	84 540	29 265
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	147 882	55 275
<i>Situation nette (sous total)</i>		
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	245 230	97 347
FONDS REPORTES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	0	49 157
Total II	0	49 157
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	432 792	582 835
Produits constatés d'avance		
Total IV	432 792	582 835
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	678 022	729 339

FONDATION AIR France

COMPTE DE RESULTAT du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>		
<i>dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 515 000	1 515 000
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	29 074	8 725
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions</i>		
<i>Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles</i>		
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits</i>		
Total I	1 544 074	1 523 725
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	127 535	138 135
<i>Aides financières</i>	650 000	835 000
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>		
<i>Salaires</i>	730 742	713 042
<i>Cotisations sociales</i>		
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>		
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées</i>		
<i>Report en fonds dédiés</i>		
<i>Autres charges</i>		
Total II	1 508 278	1 686 177
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	35 796	-162 452
PRODUITS FINANCIERS:		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	12 086	15 647
<i>Reprises sur dépréciations et provisions</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits des immobilisations financières cédées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie</i>		
Total III	12 086	15 647
CHARGES FINANCIÈRES:		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilés</i>		
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Valeurs comptables des immobilisations financières cédées</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie</i>		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	12 086	15 647
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	100 000	202 080
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	100 000	202 080
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 656 160	1 741 452
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 508 278	1 686 177
EXCEDENT OU DEFICIT	147 882	55 275
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL		

ANNEXE

OBJET SOCIAL

La Fondation d'entreprise est une personne morale à but non lucratif, à vocation internationale, au service des générations futures, ayant pour objet de susciter, concevoir, coordonner, mettre en œuvre et financer des initiatives ou participations d'intérêt général dans les domaines prioritaires suivants :

L'inclusion, l'insertion sociale et professionnelle des enfants et des jeunes, au travers d'initiatives et de participations en faveur de l'éducation, de la formation, de l'épanouissement culturel, sportif et artistique, plus particulièrement de publics défavorisés, malades, handicapés ou victimes de la grande pauvreté.

L'approfondissement de la prise de conscience environnementale, l'engagement pour le climat, y compris en accompagnant un tourisme plus responsable, au travers d'initiatives et de participations en soutien d'actions d'éducation, de formation et de sensibilisation contribuant à une planète meilleure pour les générations à venir.

La mobilisation humanitaire, au travers d'initiatives et de participations à des actions d'urgence humanitaire visant à assister les populations civiles touchées par des catastrophes naturelles, des crises sanitaires ou des conflits.

Moyens mise en œuvre :

A ce titre La Fondation d'entreprise est financée par la compagnie AIR France à hauteur de 1.5 M€ et par la SERV AIR pour 15 K€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis conformément aux dispositions :

- Du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général
- Du règlement ANC n° 2018 - 06 relatif à la comptabilité des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction des durées d'utilités prévues. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Matériel informatique : 5 ans
- Matériel photographique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

Changement de méthode comptable :

Les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 ont été appliqués à compter de l'exercice.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable. Ce règlement n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes de la Fondation au 31 décembre 2025 ni sur la présentation des états financiers.

Principales méthodes

1 Les programmes

Pour chaque programme, l'engagement total de la Fondation est passé en charges à payer lors de la signature de la convention.

Pour les programmes approuvés par le Conseil d'Administration ou entrant dans le fonds d'urgence et n'ayant pas fait l'objet d'une convention au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par la Fondation est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au bilan sous le compte « fonds dédiés ».

2 Dérogations

Il n'y a pas eu de dérogations aux règles et méthodes comptables.

BILAN

1.1 Actif immobilisé

Appareil photo et matériel informatique

1.2 Créances Clients

Ventes en espèces issues du marché de Noel pour 175€

1.3 Autres créances

Produits à recevoir de :

- 12 085.89 € concernant les intérêts des placements du compte livret de 2025.

1.4 Banque

- Compte sur Livret : 621 188.13 €
- Compte Courant : 40 830.57 €

1.5 Variation Fonds Propres

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	12 807				12 807
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation					0
Réserves					0
Report à nouveau	29 265	55 275			84 540
Excédent ou déficit de l'exercice	55 275	-55 275	147 882		147 882
Situation nette					0
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
TOTAL	97 347	0	147 882	0	245 230

1.6 Fonds dédiés

Tous les dons recueillis figurent dans le flux « REPORT » des fonds dédiés, il est constitué par les virements et encaissements des chèques reçus des agents d'Air France suite à la collecte « Cyclone Mayotte » pour un montant de 4 265 € et de l'abondement d'Air France (*à hauteur de 1 pour 1 des dons reçus des collaborateurs en 2024/2025*) pour un montant de 32 972 €. Soit au total 37 237 euros.

Les versements de ses fonds reçus sont inscrits dans le flux « UTILISATIONS » des fonds dédiés et correspondent à un versement à l'association Les fruits de mer pour un montant de 20 450€ et à un versement à l'association Care France pour un montant de 65 944 €. Soit au total 86 394 euros.

Le montant des fonds dédiés à la clôture est égal à 0.

VARIATION DES FONDS DEBIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers
Action ST MARTIN	20 450,00		20 450,00			0,00	
Action MAYOTTE	28 707,00	37 237,00	65 944,00			0,00	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	49 157,00	37 237,00	86 394,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1.7 Charges à payer

D'un montant de 432 792 € composé pour 293 000 € des projets en attente d'un versement total ou partiel des fonds et pour 139 792 € de frais de fonctionnement réglés et/ou déduits sur début d'année 2026.

COMPTE DE RESULTAT

2.1 Produits d'exploitation

D'un montant de 1 544 074 € composé pour :

- 1 515 000 € (montant des dotations fixé par les statuts), 1.500.000 € d'Air France et 15.000 € de Servair
- 29 074 € de dons reçus du personnel

2.2 Charges d'exploitation

D'un montant de 1 508 278 € composé pour :

- 650 000 € projets votés
- 730 742 € des salaires et traitements
- 127 535 € autres achats et charges externes

2.3 Effectif

L'effectif moyen mis à disposition de la Fondation pendant l'exercice est de 8,7 personnes équivalent plein temps. Et 1.3 personne en CDD.

2.4 Produits financiers

Les produits du placement des liquidités sur un Compte sur Livret s'élèvent à 12 086 €.

2.5 Produits exceptionnels

Abandon total d'un projet :

P22C55 La boudeuse SNU pour 100 000€

Lors du Conseil d'administration qui s'est réuni le 29 janvier 2025, il a été décidé de récupérer le reliquat du projet du « **Fonds de dotation La Boudeuse et la jeunesse** » suite à l'abandon du Service National Universel par le gouvernement. Ce projet a initialement été voté en Conseil d'administration du 06 février 2023, affecté au programme 2022, pour un montant de 300 000 euros (prévu sous forme de lettre de crédit pour l'émission de billets d'avion). Le projet étant en « stand-by » depuis, aucune convention de partenariat n'a été signée.

Premier abandon de projet de 200 000 euros sur l'exercice clos en 2024. Il s'agit bien d'un événement exceptionnel qui ne s'est pas produit par le passé et qui n'a pas vocation à se reproduire à l'avenir.

EVENEMENT POST-CLOTURE

Néant

ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS

Dans le cadre du programme d'action pluriannuel signé le 1 décembre 2025, la Fondation a été renouvelée pour une période de 3 ans à compter de 2026.

Les montants des versements annuels attendus pour les trois prochaines années s'élèvent à **1 915 000 €** :

Année	Air France	Servair	Total
2026	1 900 000 €	15 000 €	1 915 000 €
2027	1 900 000 €	15 000 €	1 915 000 €
2028	1 900 000 €	15 000 €	1 915 000 €
TOTAL	5 700 000 €	45 000 €	5 745 000 €

Les versements des fondateurs sont garantis par une caution bancaire solidaire consentie par la banque Société Générale concernant Air France et la banque BNP Paribas concernant SERV AIR.